



Annonce des examens professionnels pour Opératrice / Opérateur de centrale d'appel d'urgence avec brevet fédéral Novembre 2022

Les personnes qui, ont passé l'examen d'«opératrice / opérateur de centrale d'appel d'urgence» et obtenu le certificat octroyé par le Forum formation professionnelle du sauvetage et l'Interassociation de sauvetage, peuvent demander à passer un examen professionnel réduit. Dans ce cas, les candidats passent uniquement l'épreuve 3 « Analyse de situation ».

1. Conditions d'admission

Sont admis à l'examen les candidats qui ont réussi l'examen de la fédération d'opératrice / opérateur de centrale d'appels d'urgence réalisée par le Forum formation professionnelle du sauvetage et l'Interassociation de sauvetage (« Verbandsprüfung »).

2. Dossiers d'inscription

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription par site web www.forum-bb-rw.ch ou auprès du secrétariat de l'examen à l'adresse suivante (disponent@forum-bb-rw.ch). Les documents suivants doivent faire partie de votre inscription :

- Formulaire d'inscription
- Feuille de notes de l'examen réalisée par le Forum formation professionnelle du sauvetage et l'Interassociation de sauvetage (« Verbandsprüfung »).
- la copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo.

Tous ces documents sont à envoyer **par lettre signature** à Secrétariat d'examen BP Disponent/-in, c/o bfb Büro für Bildungsfragen AG, Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil **ainsi que par courriel (PDF)** à disponent@forum-bb-rw.ch.

3. Limite d'inscription

La date limite d'inscription à l'examen est fixée au **1^{er} juin 2022**.

Les places sont limitées. Priorité sera donnée selon la date de réception des dossiers d'inscription complets. Part leur inscription, les candidates et candidats reconnaissent les conditions de cette annonce.

4. Déroulement / remise de l'analyse de situation

La commission d'examen décide des admissions et vous recevrez une décision écrite fin juin / début juillet 2022. A partir de ce moment, vous disposez de **4 mois pour rédiger votre analyse de situation**. Veuillez consulter à cet effet **le guide de l'analyse de situation** sur www.forum-bb-rw.ch. Le cas choisi ne doit pas dater de plus d'un an.

L'analyse de situation doit être envoyée jusqu'au **1er novembre 2022 sous forme de fichier Word et de PDF** à disponent@forum-bb-rw.ch.

Les candidates et candidats recevront une réponse début février 2023 environ, leur indiquant si l'examen a été réussi ou non.

5. Tarif

Épreuve 3 « Analyse de situation ».

CHF 650.00

La facture sera envoyée avec la confirmation d'admission. Elle devra être réglée dans les 30 jours. L'inscription peut seulement être prise en considération si les frais d'examens sont payés dans les délais fixés et si l'analyse de situation a été remise dans les délais. Après réussite de l'examen, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI prélève une taxe de CHF 50.- pour la création du brevet fédéral et son inscription au registre fédéral.



6. Retrait

Les retraits sont à adresser par écrit et avec les pièces justificatives jusqu'au plus tard **4 semaines avant l'examen** au Secrétariat d'examen BP Disponent/-in Secrétariat d'examen BP Disponent/-in, c/o bfb Büro für Bildungsfragen, Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil. Tout retrait dans ce délai engendrera une participation aux frais administratifs à hauteur de 10 % des frais d'examen. Passé ce délai la totalité des frais d'examens sont dus. Tous les cas dument justifiés sont exclus de cette réglementation, conformément à l'Art. 4.22 du règlement d'examen.

Adresse Secrétariat :

Secrétariat d'examen BP Disponent/-in
c/o bfb Büro für Bildungsfragen, Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil
Tel: 043 3883 400 | Mail: disponent@forum-bb-rw.ch